

Club Nautique du Pays de Saint Lô

Également désigné sous le sigle CNPSL

Siège social CNPSL

Adresse :
Hôtel de Ville - Place Général De Gaulle
50000 Saint Lô



Procès-verbal de l'association du Club Nautique du Pays de St Lô En date du 24 janvier 2026 SAISON 2024-2025

Les membres de l'association se sont réunis dans la salle Jean Lurçat à St Lô le samedi 24 janvier 2026 à 17h00.

L'assemblée générale est présidée par les co-présidentes Sandrine FRANCOISE et Magali LAMBERT-SOLIER et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'association.

Elus présents ou excusés :

Monsieur Hervé LEGENDRE, élu à Saint-Lô Agglo en charge des sports
Mesdames Hilda METRAL et Céline MAZIER du Crédit Agricole Normandie
Monsieur Jean MORIN excusé, Président Conseil Départemental de la Manche
Madame DOUBLET, Présidente du Comité de Natation de la Manche, absente

Membres présents :

Sont présents ou représentés les membres actifs suivants : Sandrine FRANCOISE, Magali LAMBERT, Françoise BAUDLOT, Adriana LEROY, Delphine PERROTTE, Céline LEFEVRE, Jérôme FOUCHARD, Agathe BROSSAULT et Ludivine ECOLIVET, Fanny RONNAY et Noam GODEFROY.

Sont également présents ou représentés les adhérents qui déclarent avoir signé la feuille de présence annexée au procès-verbal.

A 17 h 10, le quorum est atteint.

En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Documents soumis aux membres

Les documents et rapports suivants ont été soumis aux membres en vue de la présente assemblée.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11/01/2025.
- Bilan moral et rapport d'activités 2025
- Bilan sportif 2025
- Présentation du bilan et compte de résultat de l'exercice clos 2024-2025 et présentation du budget saison à venir 2025-2026
- Questions diverses
- Démission de membres – Election de nouveaux membres au comité directeur
- Remerciements

En préambule, le compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'année précédente est validé à l'unanimité.

1. Présentation du bilan moral et du rapport d'activité

La co-présidente Sandrine FRANCOISE présente le bilan moral de la saison 2025.

Les points principaux sont les suivants :

Sandrine FRANCOISE : Remerciements à tous les entraîneurs salariés et aux jeunes BNSSA et jeunes entraîneurs MNS. Fierté et émotion de voir ces nageurs qui encadrent les groupes de nageurs.

Equipe de 11 personnes entraîneurs.

Nombre d'adhérents stable mais pas d'augmentation du bureau. DLA de janvier à juin 2025 pour consolider le modèle économique du club.

Remerciements aux partenaires du Club.

Nombre de dirigeants n'augmente pas et réduit. Remerciements à Sabrina CAREL, Noam GODEFROY, Françoise BAUDLOT. Il faut trouver de nouvelles recrues : dirigeants, officiels.

Difficulté de faire exister le CNPSL au sein du Centre aquatique. Pas de lieu de rassemblement possible des adhérents au centre. Le club a l'impression de déranger.

Temps forts : Stage Fontainebleau des juniors, Juniors Région à XX, journées récréatives pour les plus jeunes. Fête des nageurs, opération « Vide ton filet », 2 sessions de J'apprends à nager », loto. Meeting du bout de l'An : réussite. Merci à Frédérick et François. Kop Saint-Lois dirigé par les étudiants « chaudron Saint-Lois ».

Retour sur les participations aux championnats de France

LABEL national « Bronze »

Françoise décide de démissionner du bureau du Club après 12 ans.

Le bilan moral de la saison 2025 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

De plus en plus de responsabilités reposent sur de moins en moins de personnes.

2. Présentation du bilan financier et compte de résultat

Madame Magali LAMBERT-SOLIER, co-présidente, fait lecture du bilan financier et présente le compte de résultat : bilan du 01/09/2024 au 31/08/25.

Le bilan financier présenté est annexé à ce procès-verbal.

Présentation des éléments du DLA.

A l'unanimité, le bilan financier de l'année 2024-2025 est approuvé par l'assemblée.

3. Présentation du bilan sportif

Amokrane BELOUHAS fait lecture des 2 bilans sportifs.

Année remplie de bonnes performances et bonnes émotions. Bureau, bénévoles, entraîneurs : il faut être collectifs pour élever le niveau des nageurs.

Le bilan sportif présenté est annexé à ce procès-verbal.

Le bilan sportif de la saison 2025 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

4. Prise de parole des élus

Monsieur Hervé LEGENDRE prend la parole.

Le club se trouve dans une évolution majeure que vous avez préparée à l'aide du DLA. Vous avez travaillé pendant 6 mois sur un diagnostic sincère sur votre fonctionnement, sur une structuration et évolution pour permettre au Club de perdurer. Enjeu majeur pour l'ensemble du Club pour pouvoir diriger car les 2 co-présidentes vont passer la main.

Remerciement pour ces années accomplies. Travail vers des pistes d'amélioration, nécessité pour le Club d'augmenter votre base de sportifs, et de retourner vers le meilleur niveau. C'est un vrai challenge.

Les rapports ont été votés. Insuffisances des locaux pour fonctionner. Ce n'est pas nouveau. La piscine est ancienne et ses locaux sont insuffisants, sauf qu'on ne peut pas pousser les murs. Il faut poser les bases d'un projet, durant les 6 dernières années, je n'ai pas eu de demande de rendez-vous. Sandrine FRANCOISE avait fait des propositions de projets.

Amokrane : si on veut avoir des prétentions de nageurs nationaux, le club doit pouvoir augmenter les séances d'entraînements de ses nageurs. L'agglomération n'autorise pas le Club à venir s'entraîner le matin alors que l'agglomération autorise le personnel de ménage à être seul dans le centre aquatique.

Sandrine FRANCOISE : Il y a une certaine lassitude car nous avons fait beaucoup de demandes à l'Agglomération pour augmenter nos nombres de séances d'entraînements.

Hervé LEGENDRE : Je n'ai reçu aucune de vos demandes, il faut mieux exprimer et structurer vos besoins.

François GAUTIER : il y a 6 ans, on a formulé une demande très spécifique, on a proposé des solutions, on a jamais eu de retours. Je suis profondément choqué de voir les maîtres à 18 sur 2 couloirs alors que les 2 couloirs pour le public à côté sont vides. Il va falloir que l'Agglomération se penche sur le Club de Saint-Lô s'il souhaite qu'il perdure. Le service des sports nous met des bâtons dans les roues.

Françoise BAUDLOT : de nombreuses propositions ont été faites à 0 euros : afficher le Club sur la télé dans le hall du Centre aquatique. Il y a des fois des petites choses qui pourraient nous apporter beaucoup.

Magali LAMBERT : on est dans un établissement mixte (centre aquatique recevant du public et club avec des adhérents). Rugby et Foot ont leur Club House.

Sandrine FRANCOISE : on sent très bien le départ de Bruno LUCAS : directeur du Centre aquatique et entraîneur du Club, c'était plus simple, la communication passait mieux entre les 2 entités.

Hervé LEGENDRE : j'ai bien entendu qu'il vous faut des espaces supplémentaires (à l'extérieur), en structure légère pour gagner en rapidité pour répondre à vos besoins. Il faut aller chercher des partenariats (la Fédération, la Ligue). Exemple : les ligues et fédérations participent aux investissements. Le président de la Fédération du Rugby est venu à Saint-Lô et a subventionné le Club après. L'argent public ne tombe pas du ciel.

La salle Beauvillers : 1000 licenciés + 2000 scolaires accueillis : 6 millions d'euros

Piscine : Saint-Lô Agglomération ne va pas pouvoir investir dans un bassin de 50m. Si ça arrive, ce sera une initiative départementale, mais pas de l'Agglomération.

Investissements du bassin de Graignes : 500 000€ investis sinon on le fermera.

Si vous souhaitez prendre en considération les demandes d'Amokrane et du Club, il faut présenter un dossier avec une recherche de subventions pour montrer que le Club a cherché des financements.

Germain ECOLIVET : on a entendu beaucoup de doléances. Vous avez un joyau entre les mains avec le CNPSL, portez les dossiers ! Qu'est ce que vous avez porté depuis que Mme FRANCOISE vous a fait ses demandes ?

Mr LEGENDRE : un projet qui pourrait sortir est l'agrandissement du bassin extérieur, mais c'est tombé à l'eau au mauvais moment (COVID, Ukraine, finances publiques, baisses des subventions). Il faut ressortir ce dossier mais il faut que vous alliez chercher des subventions.

Dans la salle : Quel est l'interlocuteur ?

Hervé LEGENDRE : il faut demander au Président LEMAZURIER directement.

5. Questions diverses

Philippe MAUGER demande s'il faut des nouveaux membres actifs au bureau.

6. Récompenses des nageurs

A l'issue de cette assemblée, certains nageurs sont récompensés pour les résultats obtenus tout au long de la saison passée, ou pour leur investissement bénévole au sein du club.

La présentation de l'ensemble des nageurs récompensés est annexée à ce procès-verbal.

7. Désignation des membres du comité de direction

Restent au comité directeur : Magali LAMBERT-SOLIER, Delphine PERROTTE, Adriana LEROY, Céline LEFREVRE, Jérôme FOUCHARD, Ludivine ECOLIVET, Agathe BROSSAULT et Fanny RONNAY.

8 nouveaux membres se proposent de rejoindre le comité directeur : Isabelle JEAN, Romuald ROBINE, Marta ROBINE, Anthony LENORRY, Mélissa BOUDET, Maxime DELACOTTE, Emma DELACOTTE, Guillaume VIGOT.

Le nouveau comité directeur ainsi composé est élu à l'unanimité par l'assemblée.

Signatures du Procès-verbal de l'assemblée générale.

A St Lô, le 24 janvier 2026.



**Les co-présidentes
Sandrine FRANCOISE**

**Les secrétaires
Delphine PERROTTE**

**La trésorière
Adriana LEROY**

Magali LAMBERT

Jérôme FOUCHARD